

---

# *PROCES VERBAL DE LA 27<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 20 MARS 2019*

---

Début de l'assemblée à 19h42 à la salle de la Ferme de la Corbière.

1. Ouverture de la 27<sup>ème</sup> assemblée

Maxime remercie les personnes présentes à cette assemblée. Florence informe qu'elle est remplacée par une autre personne pour le secrétariat durant l'assemblée pour cause de blessure importante à la main. La secrétaire suppléante est Audrey Marmy.

2. Présences / excusés

Cf liste des présences et excusés.

Comité présent sauf Rémy Aubort (excusé-retenu pour le travail).

17 membres présents et 11 excusés.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2017

Le procès-verbal a été envoyé aux membres par e-mail lors de la convocation à l'assemblée générale.

Le PV de 2017 a été accepté à l'unanimité par l'assemblée.

4. Rapport du président

Le président remercie le comité pour le soutien durant sa première année de présidence. Il remercie également les membres du club pour leurs participations dans les diverses activités ainsi que pour leur engagement tout au long de l'année. Tout particulièrement Daniel et Roland pour l'organisation des différents petits concours ainsi qu'Audrey pour la prise en charge de l'organisation du tournoi officiel. Au passage, il reconnaît le travail que Kurt et Roland ont effectué pour nettoyer tout le local.

5. Rapport du caissier

Alexandre Navarro informe que les finances du club sont bonnes.

Il indique que certains sponsors pour le tournoi pour 2019 ont été comptabilisés sur 2018.

Il en profite pour informer que la commune nous soutient et que c'est un apport à ne pas négliger. En effet, elle offre toujours un don officiel à plusieurs sociétés, sans compter que certains municipaux ajoutent encore à cela de leur argent personnel.

Alexandre nous informe que nous avons reçu la cotisation de Swiss Archery, pour un montant semblable aux années précédentes.

Il ajoute encore le soutien de JS qui rapporte environ 800.- par année, grâce aux moniteurs ainsi qu'aux jeunes qui participent activement aux entraînements.

Finalement, il rappelle que la salle du GYB durant la saison hivernale est un investissement important comparé au local (seulement 1200.- par an contre 2300.- par hiver pour le GYB).

Il atteste que les finances sont saines et que ça tourne bien.

Personne ne pose de questions particulières sur les comptes, mis à part l'intervention d'Alfred Montemayor afin de connaître le montant des gains du tournoi organisé en février.

#### 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Audrey Marmy et Horn Noy ont vérifié les comptes avec Alexandre, le jeudi 14 mars 2019. Les comptes sont conformes selon les deux vérificateurs et ils félicitent le caissier pour son travail.

#### 7. Approbation des rapports

Les vérificateurs donnent décharge et les comptes sont acceptés par l'assemblée.

#### 8. Nomination des nouveaux vérificateurs

Le caissier indique que le 2<sup>ème</sup> vérificateur nommé en 2018 n'était pas disponible. Il a donc été remplacé par Audrey Marmy. Cette dernière devient 1<sup>ère</sup> rapporteuse. Alfred Montemayor se propose comme 2<sup>ème</sup> vérificateur des comptes. Lionel Rossier est nommé comme suppléant.

#### 9. Budget et cotisations

Maxime passe la parole à René pour nous parler du budget « ciblerie » : il nous informe que la ciblerie intérieure (local) est en piteux état. Il a donc décidé de la remplacer par un mur de ciblerie de type « lamelles ». La nouvelle ciblerie est déjà commandée, mais il ne connaît pas la date d'arrivée (normalement environ 1 mois).

Il annonce qu'il faudra un samedi pour modifier les supports et mettre en place la nouvelle ciblerie, il en informera le club en temps et en heures afin d'avoir de l'aide pour l'installer. Concernant le budget, René indique qu'il s'agit de 4 cibles pour un prix total de 800.- et il espère pouvoir l'utiliser ainsi pendant 2 ans.

Pour la ciblerie extérieure tout est en ordre sauf une cible, mais pour cela il décide d'attendre un peu pour voir l'état du budget et s'il est possible de faire des dépenses supplémentaires. Il désire également racheter des flèches pour le club, car certaines ne sont plus en état notamment. Il prévoit pour cela un budget entre 400 et 600.- et ajoute au compte l'achat d'un arc recurve gaucher. Une cible utilisée au GYB est en très mauvais état, mais le problème serait l'entrepôt de la nouvelle cible. En effet, lors des entraînements du jeudi, nous possédons déjà 3 armoires et le gyb ne peut pas nous en proposer une supplémentaire.

Maxime propose de garder les mêmes cotisations. L'assemblée approuve la décision.

#### 10. Admissions, démissions, radiations

- **Ont été admis** : Lafranchi Astrid / Meyer Thomas / Jan Nicole / Roy Laetitia / Burgisser Martin / Serquera Adriana / Mabboux Léa / Aebischer Adrien / Van Nieuwenhuyze Jennifer / Auret Isabelle / Piro Emilio / Gauch Magali / Déjardin Charlotte / Krebs Florian / Simonin Nicola / Nicod Valentin / Gardaz Chloé / Pleines Axel / Donat Sarah.
- **Ont démissionné** : Jean Comte (décès) / Tamara Wachter / Marie Chatagny / Alexandre Comas / Léo Pidoux / Dréosti Robin / Jean Claude Steullet / Zbinden Amélie....
- **Pas de radiation**

Il y a 80 membres inscrits dans le club au total.

#### 11. Comité 2019

Le comité reste identique à l'année précédente.  
Personne ne se propose pour intégrer le comité.

#### 12. Programme des activités 2018-2019

Maxime fait un bref résumé des activités du club.

Il annonce qu'il y a eu 92 participations d'archers dans 22 tournois. Et que 62 podiums ont été remportés! Il est fier de présenter ce très beau résultat et reconnaît entre autre le travail qu'effectuent les moniteurs pour motiver les jeunes à participer à des compétitions.

Il informe que Roland a été sacré champion du monde en catégorie vétéran et le félicite pour cet exploit.

Il ajoute qu'Audrey Marmy a passé sa formation jeunesse et sport avec brio et qu'elle a ainsi rejoint le groupe des moniteurs.

Roland souhaite nous parler de la « Sortie à ski ». Il nous informe que le restaurant est déjà réservé et que quelques personnes sont déjà inscrites. En ce qui concerne l'organisation, il indique avoir réservé des dortoirs de 10 personnes, mais qu'il est également possible de dormir par 2. Au total il faudra déboursier 30 euro pour la nuitée avec petit déjeuner. Pour le ski, il s'agit d'aller à Mégève, une très belle station d'après Roland et cela ne coûterait que 40 euro chaque jour pour l'abonnement pistes. Il indique que le dimanche est une journée plus libre, il est possible de skier tout comme de rester dans les alentours de la station. En fonction du nombre d'inscrits il sera possible d'organiser une autre activité. Les personnes ne voulant pas ou ne pouvant pas skier sont également les bienvenues. Il demande que les gens rendent réponse assez rapidement.

Maxime fait un bref rappel pour le tir de Pâques le 11 avril prochain. Un petit concours amical suivi d'une verrée accompagnée par les diverses gourmandises apportées par les participants seront au programme.

Il indique que la demande par les membres du club d'avoir un programme d'activité est maintenant disponible. Les feuilles circulent pendant l'assemblée. Il ajoute qu'il est désormais possible de connecter son propre agenda avec le calendrier des activités du club afin de ne plus rien louper.

### 13. Nomination des délégués ASTA ET AVTA

Maxime indique qu'il se rendra à l'assemblée de l'ASTA ainsi que celle de l'AVTA. Il invite les éventuels intéressés à se joindre à lui.

### 14. Organisation du tournoi indoor

Audrey distribue le budget provisoire ainsi que le budget final du tournoi à titre de comparaison et d'information pour les membres du club. Elle fait une brève rétrospective des changements apparus dans le budget. Elle indique qu'au niveau des dépenses, le budget provisoire et le budget final concordent plus ou moins. Elle explique que la différence provient notamment d'une assurance qui était prévue pour le tournoi et qui s'est retrouvée être prise en charge par le club, car il était nécessaire de renouveler l'assurance générale du club. La différence est également dû au budget prévu pour les bénévoles qui a finalement était classé sous perte de gain plutôt que dépenses. Les gains finaux du tournoi s'élèvent à 5101.10, sous réserve de modification, car certains sponsors doivent encore verser de l'argent au club.

Elle remercie tout le comité qui a énormément œuvré pour la mise en place de toute l'organisation du tournoi. Elle gratifie également la généreuse participation des bénévoles.

Maxime remercie Audrey pour l'organisation, ainsi que tout le club.

Audrey indique que le comité d'organisation du tournoi souhaite renouveler l'expérience l'année prochaine. L'assemblée accepte à main levée.

Maxime ajoute qu'il serait également possible d'être l'organisateur des championnats vaudois en 2020, ce qui réjouit d'avance les membres du club.

## 15. Divers

Maxime indique que l'adresse du club reste la même, mais que la case postale n'existe plus. Il informe que le courrier est redirigé chez un des membres du comité.

Comme dit plus tôt, le club a procédé à un changement d'assurance. Nous avons passé à la Mobilière qui nous fait un prix de 280.- par an.

Maxime souhaite que le club s'inscrive à Sport Broye. Il s'agit de promouvoir notre sport et d'être d'autant plus visible sur différents visuels (page web, journaux,...). L'association est également à disposition lors d'événements et nous pourrions emprunter du matériel (par exemples des tentes). Il s'agirait également de mettre en avant les personnes ayant gagné des tournois durant l'année, en particulier les jeunes. Le président demande l'acceptation pour faire partie de l'association, l'assemblée vote à l'unanimité. La cotisation pour cette association s'élève à 100.- par an.

René informe qu'une « Foire » de tir à l'arc est organisée, plutôt axée sur le 3D et la chasse. L'événement aura lieu le 19 mai 2019 et plusieurs personnes sont intéressées

de s'y rendre. Il y aura une proposition de co-voiturage pour s'y rendre. Toutes les infos seront disponibles sur notre site internet.

Roland revient sur l'association « Sport Broye » qui organise un événement. Il propose aux membres de soutenir « la première nuit du sport Broyard ». Il s'agit d'un souper de soutien au prix de 100.- par personne. La moitié des gains seront redonnés aux jeunes ayant remportés des compétitions. Roland distribue des flyers.

Alfred souhaite intervenir concernant le nettoyage du local. Il demande que le club achète un aspirateur. Il ajoute qu'il était très étonné de voir la « saleté » accumulée après ne pas être venu depuis 2 ans. Il invite les membres à nettoyer après chaque entraînement. « C'est vite fait de faire 5min chaque fois plutôt que de s'éreinter durant des heures », dit-il. René indique qu'on a déjà un aspirateur mais qu'il n'est pas encore au local. Maxime ajoute qu'on pourrait mettre une petite pancarte incitant les gens à nettoyer.

Il relève un autre point. La poignée de la porte d'entrée du local est cassée et cela n'est pas pratique. René indique qu'il va s'en charger.

Lionel intervient concernant le 3D à Lossy. Maxime indique qu'il faudrait faire qqch de plus officiel pour avoir l'autorisation. Mais cela inclurait qu'on doive participer ou aider pour l'entretien du parcours.

René souhaite parler de comportements qui le dérange au sein du club. En effet, il a remarqué que plusieurs personnes se permettent de boire de l'alcool et de fumer pendant l'entraînement et trouve qu'il s'agit d'un excès et d'une honte pour notre sport. Il aimerait que des efforts soient faits de ce côté-là, il invite les archers à se rencontrer autour d'une table pour boire un verre APRES l'entraînement. Dès 21H, chacun est libre de rentrer ou d'aller boire un verre. Il rappelle également que Fisher est l'un de nos partenaires et trouve dommage que nous ne nous rendions plus dans cet établissement après les entraînements. Effectivement, Fischer soutient notre club chaque année et a également participé aux donations pour notre tournoi. Il serait dommage de perdre ce soutien.

Il souhaite encore mettre l'accent sur la charte « COOL and CLEAN » signée par les jeunes intégrant le club qui stipule qu'il est interdit de fumer ou boire de l'alcool avant et pendant l'entraînement. De plus, cela ne ferait aucun mal aux adultes également.

Maxime clos l'assemblée à 20h31 et remercie ceux qui ont apporté un petit encas pour prolonger la soirée.